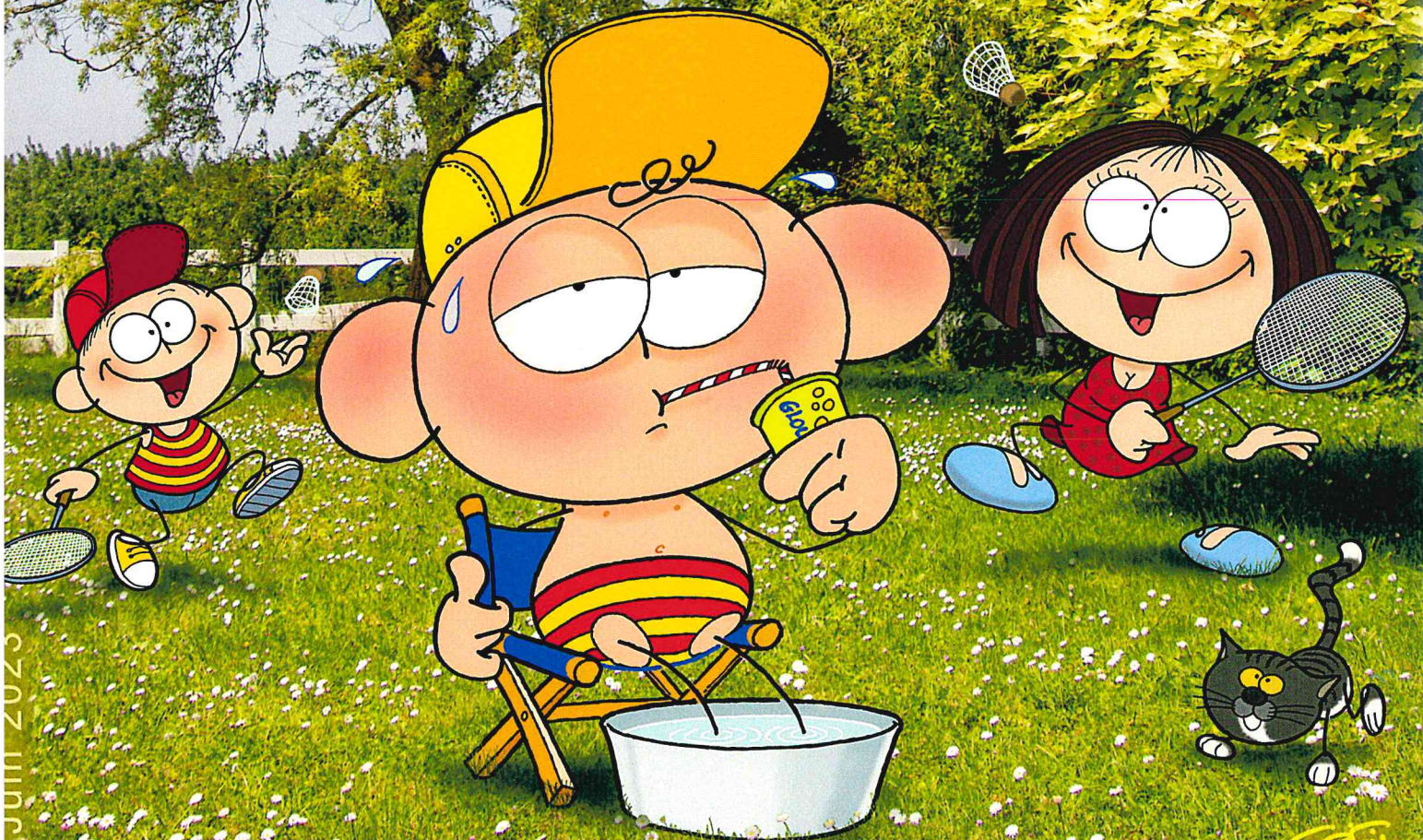
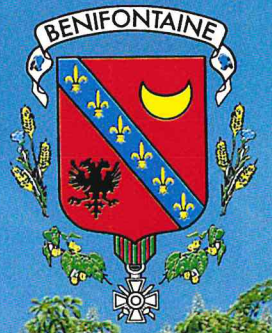
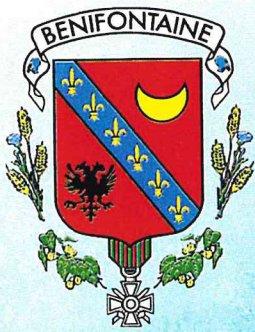


BÉNIFONTAINE

Actualités





Votre confiance accordée en 2020 se mérite tous les jours. Trois ans après notre élection, nous vous rendons compte du travail accompli avant de vous présenter nos nouvelles perspectives.

Nous nous voulons transparents sur nos actions. La durée d'un mandat municipal permet d'obtenir des résultats et de construire dans la durée. Les années passent et il est bon, à la mi-mandat, de dresser un premier bilan pour nous rendre compte de la réussite de bien des projets, surtout dans le contexte difficile de la Covid-19, de la guerre en Ukraine et de l'inflation galopante.

Mr le Maire siégeant au sein de SIVOM, de l'AMF, du SIZIAF, de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN, de la Commission Départementale des Valeurs Locatives, de la commission départementale des professions foraines et circassiennes ainsi qu'à la Commission Nationale des professions foraines et circassiennes auprès du 1^{er} Ministre, notre commune où il fait bon vivre est représentée et reconnue à l'échelle du territoire.

Vous pouvez découvrir dans notre bulletin, qui paraît deux fois dans l'année, les réalisations présentées par vos élus. Il s'agit du bilan collectif d'une équipe dynamique qui œuvre pour le bien des Bénifontainois, dans un esprit dévoué et non partisan.

Nous avons respecté les principes d'une gestion gagnante par le sérieux budgétaire, la transparence, la qualité de vie et la sécurité des habitants. Bénifontaine est un village familial où il fait bon vivre et il doit le rester.

Nous continuerons avec le concours de nos partenaires de confiance, l'Etat, la Région, le Département, la CALL, à développer les meilleurs projets pour notre village et ce malgré le contexte national très difficile, qui nous oblige à faire des choix souvent douloureux. Malgré les difficultés la vérité et la sincérité sont la base de notre relation de confiance avec vous.

Nous avons fait des choix en matière d'investissement, comme écrit dans la profession de foi pour les élections de 2020.

- La Salle de réunion qui portera bientôt le nom « Salle Francis DE BUE », malheureusement disparu trop tôt pour mettre en œuvre tous les projets qu'il avait imaginé pour notre population. Cette salle est dédiée à recevoir les différentes activités proposées par la Municipalité, le Comité des Fêtes ou les particuliers souhaitant mettre en place des actions destinées à la population, toutes générations confondues. Elle reçoit aussi la Bibliothèque, service gratuit où chacun peut emprunter des livres et aussi en déposer,
- Les travaux bien avancés du Béguinage et du Pôle santé.
- La rénovation du cimetière permettant aux personnes à mobilité réduite, ou ayant des difficultés à la marche, de pouvoir y accéder en sécurité, ainsi que les aménagements de voiries.
- La valorisation, la sécurisation et la transformation de la place du 18 juin permettant d'accueillir le petit Marché du vendredi.
- L'entretien des Bâtiments Communaux.
- Le projet du Chemin d'Avison a pris une autre dimension et les arbres atteints par la chalarose du frêne seront abattus. Après avoir pris contact avec le Département (EDEN62) pour replanter les arbres, l'idée de créer une trame verte a germé avec des espaces naturels, des chemins de randonnées reliant les Espaces verts de Wingles, Hulluch et Bénifontaine en passant par le 13bis. Celui-ci devant être restauré avec des aménagements pour le public, nous travaillons ce projet avec l'ensemble de nos partenaires.
- Le renforcement de la Vidéo surveillance, en attente de validation par les services de la Préfecture.
- Les aménagements de la rue Victor Hugo pour limiter la vitesse ont été réalisés en coordination avec les services du Département.
- La mise en place de la cellule de veille avec quatre de nos administrés, les élus, les services de Police et la préfecture.
- Le fleurissement de la commune avec l'obtention du Bouquet d'OR Villes et Villages fleuris, Label National de la qualité de vie du Tourisme et du Département.

En responsabilité, nous continuerons à agir auprès de toutes et de tous, en impliquant les Bénifontainois(es) dans le cadre de la participation citoyenne.

Ce bilan de mi-mandat n'est pas un exercice d'autosatisfaction mais bien une évaluation sincère des actions menées afin de cadrer ou de recadrer le second temps de la mandature.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture !

Nicolas Godart
Maire de Bénifontaine

Le spectacle de Noël

Un spectacle riche en émotion pour nos petits Bénifontainois qui ont pu rencontrer leurs personnages de dessins animés préférés, Astérix, Olaf, Woody, Buzz l'Eclair...lors d'un spectacle animé.

Un goûter rempli de friandises leur a été proposé et ils ont pu voir arriver le Père Noël avec sa hotte remplie de beaux cadeaux. Une fois de plus nos petits ont été bien gâtés.



Le colis de Noël



Cette année, nos Bénifontainois ont pu se régaler avec un colis élaboré à partir de produits de notre belle région à l'occasion de la distribution du colis de Noël.

Ce contact direct permet également aux élus de venir à votre rencontre pour prendre de vos nouvelles et vous souhaiter d'agréables fêtes de fin d'année.

Cadeau de la Ville de Bénifontaine à ses habitants



Vœux du Maire

Sympathique cérémonie des vœux ce samedi 7 janvier, en présence de nombreux élus et habitants du village.

Monsieur le Maire a profité de ces vœux pour remettre officiellement le diplôme de Maire Honoraire à Monsieur Jacques Jakuboszczak.

Présentation à l'assemblée de GRIFIL, petit personnage sensible et plein d'humour et un peu coquin qui accompagne la municipalité depuis 2 ans dans la communication. Grand merci à Régis, son papa, pour son investissement, sa disponibilité et sa gentillesse.

Moment d'émotion, en se rappelant le souvenir de Francis De Bue, engagé auprès de Monsieur le Maire et de son équipe. Il nous quitte brutalement en début de mandat. Une jolie composition a été offerte par la municipalité à son épouse Colette.





Repas dansant du 29 janvier 2023

Ce fut un très agréable après-midi dansant, intergénérationnel, à Bénifontaine, dans la salle communale. Ambiance et convivialité étaient de mise, à la grande satisfaction des organisateurs.

La Municipalité, La Commission des fêtes.



Atelier Fête des Grands-Mères

Fabrication de cookies avec les enfants.

Même les adultes ont pris plaisir à décorer les boîtes à mouchoirs.





COMMUNE DE
BÉNIFONTAINE

SECURITE



Stationnement sur les trottoirs

Pour des raisons de sécurité des familles et de respect du code la route, il est demandé aux personnes de ne plus se garer sur les trottoirs. Les trottoirs doivent être libre d'accès pour les piétons.

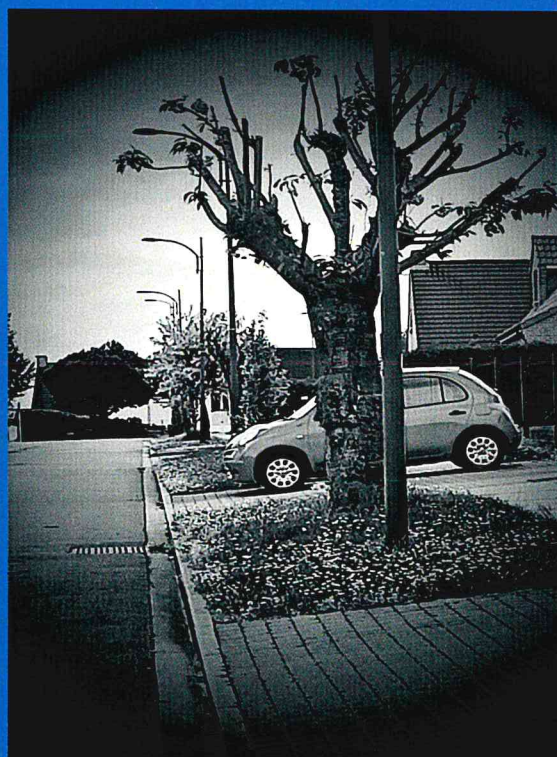
- Il est demandé aux personnes qui le peuvent, de garer leurs véhicules sur leur terrain (garage, grange, ...), ou sur des places de parking dédiées.
- Soucieux d'améliorer la sécurité de tous, nous comptons sur votre compréhension et votre civisme pour permettre d'améliorer la sécurité de tous.

Se garer sur le trottoir : que dit le Code de la route ?

• L'article R417-11 du Code de la route stipule qu'un stationnement sur le trottoir d'un véhicule motorisé est considéré comme gênant la circulation publique. De fait, c'est verbalisable.

• **Se garer sur un trottoir est considéré comme un stationnement très gênant** relevant des **contraventions de 4e classe**, soit :

- Une **amende forfaitaire de 135 €**, majorée à 575 €.
- Aucun retrait de point sur le permis de conduire.
- L'immobilisation et la mise en fourrière du véhicule en cas d'absence ou de refus du propriétaire de déplacer le véhicule.



Finances et Travaux

Suite à l'avis de la Commission des Finances-Travaux qui s'est réunie le 24 février 2023, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les propositions suivantes :

1 - COMPTE DE GESTION 2022 :

Il constitue la reddition des comptes du Comptable du Trésor Public à l'Ordinateur de la Commune (Le Maire). Il a été constaté une stricte conformité des comptes, tant ceux tenus par la Mairie que ceux tenus par le Trésor Public.

- COMPTE ADMINISTRATIF 2022 :

Il présente un résultat de clôture excédentaire :

- En fonctionnement : 179 841.32 €
- En investissement : 809 095.46 €
- TOTAL : 988 936.78 €

L'affectation de l'excédent de fonctionnement se répartit ainsi :

- Affectation en réserve d'investissement : 120 000.00 €
- Le complément en fonctionnement : 59 841.32 €
- TOTAL : 179 841.32 €

Le résultat excédentaire d'investissement de 809 095.46 € est reporté en recette d'investissement (chapitre 11).

- BUDGET PRIMITIF 2023

Principes qui ont guidé l'élaboration du BP 2023 :

- Prudence au niveau des investissements afin de laisser une marge de manœuvre importante pour le financement du bégainage-pôle santé,
- Demande d'un maximum de subventions exceptionnelles,
- Maîtrise du budget de fonctionnement. Il nous faut persévérer dans notre principe de réduction des dépenses que nous avons entamé depuis 2020. Malgré tout, nous devons nous adapter à certains paramètres incontournables et incompressibles dont nous devons tenir compte :
 - a) Augmentation importante des tarifs des fluides (eau, gaz, électricité),
 - b) Augmentation de la valeur du point d'indice et des charges des Agents,
 - c) Passage à temps complet du temps de travail de l'Agent Polyvalent, compensé en partie par un moindre recours à des services extérieurs pour l'entretien des espaces verts et des locaux et divers travaux et réparations.

- Taux d'imposition : il a été décidé de maintenir les mêmes taux qu'en 2022, soit :

- a) Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés : 7.83 %
- b) Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 31.95 %
- c) Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 25.50 %

- Subventions aux Associations :

BENITONIC 1 500 €, TOUJOURS JEUNES 1 500 €, CHASSE 1 000 €, CERPL 500 €, JOGGEURS HULLUCH 300 €, MODELE AIR CLUB 150 €, ANCIENS COMBATTANTS 300 €, APEI 100 €, CROIX ROUGE 100 €, RESTO DU CŒUR 300 €, RECHERCHE CANCER 100 €, SCLEROSE EN PLAQUE 100 €, DIABETIQUES 100 €, MISSION BASSIN MINIER 1 000 €, SPA 300 €, NOTRE DAME DE LORETTE 150 €, CHAT PAR MINOU 300 €, COMITE DES FETES 4 050 €, MUSIC CRESCENDO convention signée pour le prêt de matériel qui reste propriété de la Commune.

Tarifs de location de salles :

Les coûts de fonctionnement (hausse de l'électricité, du gaz, des charges générales, des travaux d'appoint) amènent à une réévaluation des tarifs de location, tout en gardant une attractivité du service et du prix.

Les tarifs suivants sont applicables à partir du 1^{er} avril 2023 :

Salle des fêtes : 350 € (Bénifontainois) 600 € (Extérieurs)

Salle polyvalente : 250 € (Bénifontainois) 500 € (Extérieurs)

Pour les Associations subventionnées par la Commune :

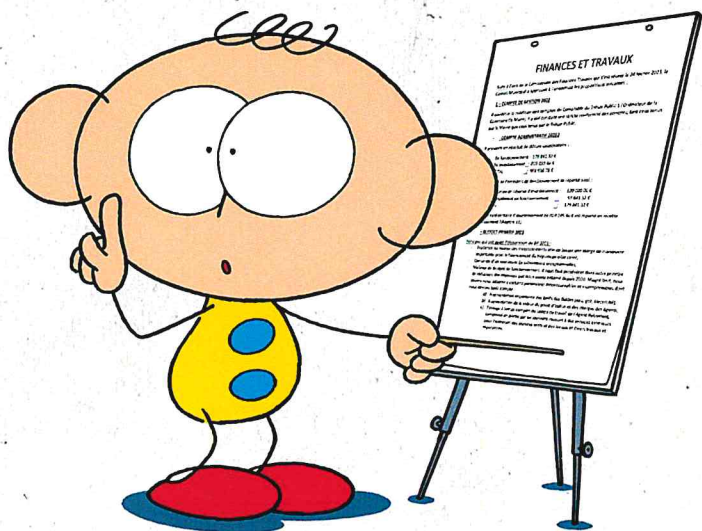
Gratuité pour une Assemblée Générale,

Gratuité pour une manifestation ouverte au public (2 fois/an),

Manifestation non ouverte au public : 350 €

INVESTISSEMENTS 2023

- Poursuite des travaux du Béguinage-Pôle santé,
- Achat de gros matériel d'entretien des espaces verts,
- Achat d'un container maritime de stockage de matériel,
- Changement des radiateurs énergivores de la mairie,
- Installation de caméras de vidéo -surveillance,
- Remplacement par des gabions des rondins pourris, rue Pasteur,
- Pose de barrières entre la salle des fêtes et la salle de réunion,
- Achat de bacs à fleurs,
- Remplacement d'un candélabre,
- Réalisation d'un béton entre tombes.



Le Budget Prévisionnel a été adopté à l'unanimité :

- En fonctionnement, les recettes et dépenses s'équilibrent à 383 741.56 €
- En investissement, les recettes et dépenses s'équilibrent à 1 229 695.45 €.

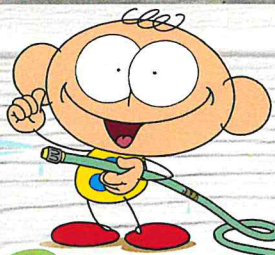
Nettoyons la Nature

Le samedi 18 mars, La municipalité a invité à participer à l'opération « Nettoyons la nature ».

Durant une petite matinée, des bénévoles ont apporté leur contribution au nettoyage de la commune.

Le verre de l'amitié a clôturé cette action solidaire.

La municipalité remercie les bénévoles des associations de la Chasse, du Comité des Fêtes, de MACLB, et de Music Crescendo et les employés et responsables de la Brasserie CASTELAIN, pour leur participation.



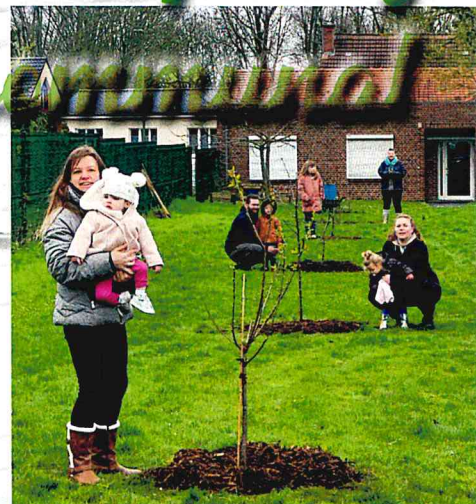
Chantier participatif

Plantation d'un verger communal

C'est par une matinée particulièrement froide, que parents et enfants de la commune se sont employés à planter des arbres fruitiers dans le verger communal situé derrière la mairie.

Plusieurs variétés ont été mises en place : pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers. Tous ces arbustes proviennent "des serres André de Wingles".

La mairie adresse ses plus vifs remerciements aux Bénifontainois, pour leur participation à ce projet, contribuant à la biodiversité de notre territoire.

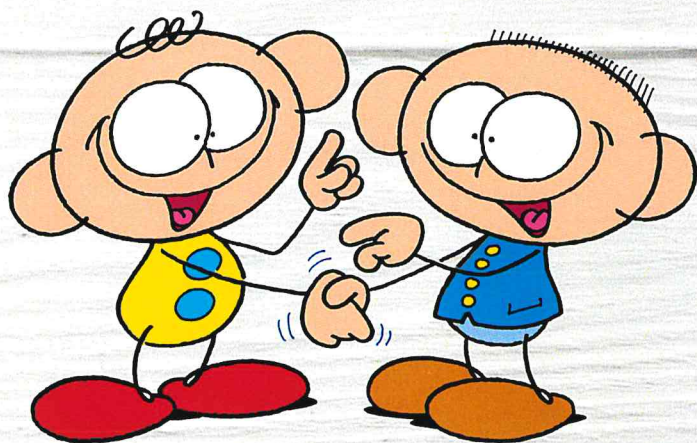


Nouveaux arrivants

La Commune de Bénifontaine souhaite la bienvenue à ses nouveaux habitants. Vous êtes invités à vous rendre à la Mairie pour vous présenter et découvrir la commune, les services à votre disposition ainsi que les conditions d'attribution des participations communales et du colis et des jouets de Noël. (Uniquement pour les personnes inscrites sur les listes électorales de la commune)

Vous recevrez, deux fois par an, le bulletin municipal.

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales de la commune.



Inscription volontaire sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales. Sont électeurs les Français et Françaises âgés de 18 ans, qui jouissent de leurs droits civils et politiques. Si vous ne relevez pas d'une procédure d'inscription d'office (jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre deux opérations de révision des listes électorales), vous devez vous faire inscrire volontairement.

Adressez-vous à la Mairie de votre domicile ou de votre résidence ;

Vous devez présenter :

Carte nationale d'identité

Passeport

Un justificatif de domicile de moins de trois mois

Ces titres doivent être **en cours de validité**, ou avoir expiré depuis moins de 5 ans à la date du **dépôt de la demande d'inscription (original ou de la copie)**.

Inscription d'office sur les listes électorales (jeunes de 18 ans)

Personnes concernées par l'inscription d'office : Vous avez atteint l'âge de 18 ans entre les dates de clôture de listes électorales soit entre le 1er mars de l'année en cours et le dernier jour de février de l'année suivante.

En cas d'élections au cours de l'année N+1, l'inscription se fera au plus tard un mois avant le 1er jour du 2ème mois qui précède l'élection.

Il est à noter que depuis la promulgation de la loi 97-1027 du 10 novembre 1997, les jeunes atteignant l'âge de 18 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales. **Comment êtes-vous inscrit ?** Vous êtes inscrit(e) normalement sans faire de demande individuelle sur les listes électorales de votre commune de résidence, lors des opérations de révision annuelle. Ces opérations se déroulent chaque année du 1er septembre au dernier jour de février de l'année N+1.

Procédure : La commission administrative procède aux inscriptions en utilisant les informations fournies par l'INSEE, et après confirmation de votre état civil et domicile.

Texte de référence : Inscription sur les listes électorales des jeunes de 18 ans.

Code électoral : articles L 11-1 et L 11-2

Commémoration du 19 mars

Le 19 mars 1962 marque l'arrêt officiel des combats de la Guerre d'Algérie. 61 ans plus tard, Monsieur le Maire, Nicolas Godart, les élus, les membres des associations d'anciens combattants et les particuliers se sont rassemblés au Monument aux Morts pour commémorer cette date importante et penser à toutes les personnes victimes de ce conflit.



Commémoration du 8 mai 1945

8 mai 1945, il y a 78 ans : l'Allemagne nazie capitule devant les alliés réunis à Berlin. C'est la victoire. Ce jour-là, les forces de la liberté triomphent non seulement contre une armée, mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe et la liberté de ses peuples. Après six années de

guerre, l'écho de l'Armistice se répand partout sur le continent, apportant aux peuples la joie de la libération et la fierté d'avoir vaincu.

Après six années de terreur, la lumière se lève enfin sur tout un pays, révélant à la fois l'opprobre de ceux qui ont collaboré, et le courage de ceux qui ont résisté pour permettre la Victoire.

Extrait du message de Sébastien LECORNU, Ministres des Armées à l'occasion du 8 mai 2023



8 MAI
ANNIVERSAIRE
DE LA VICTOIRE
8 MAI 1945



Inauguration de la Bibliothèque

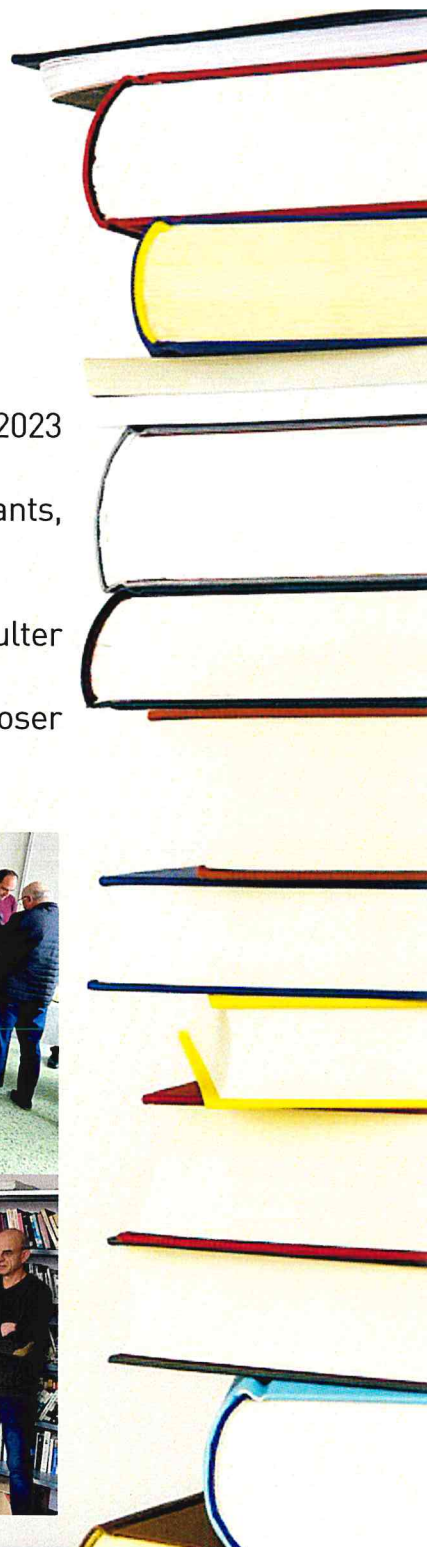
La bibliothèque de Bénifontaine a ouvert ses portes le samedi 1^{er} avril 2023 pour le plus grand plaisir de nos amis lecteurs.

Un choix varié de livres vous est proposé, romans, fictions, policiers, enfants, jardinage... pour tous les âges.

La bibliothèque est ouverte le mercredi après-midi de 14h00 à 16h00.

Il n'y a pas d'abonnement, chacun est libre de venir emprunter ou consulter les livres sur place.

Si votre maison déborde d'ouvrages n'hésitez pas à venir nous les déposer afin de pouvoir alimenter régulièrement notre bibliothèque.



Décès

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès :

De Madame REMY Christine le 8 mars 2023

et de Madame LOBIDEL Andrée le 21 mars 2023.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

Mariage

Tous nos vœux de bonheur à

Madame Stéphanie et Monsieur Perrick MORDACQ

qui se sont dit «oui» le 20 mai 2023.



L'atelier de Pâques

De jolis lapins ainsi que des œufs sont venus décorer notre village pour les fêtes de Pâques. Fiers de leurs succès certains ont même été "empruntés" alors qu'ils étaient tranquillement installés dans le rond-point.

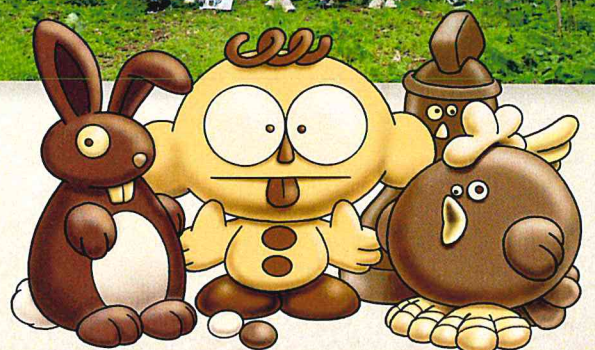
La Commission tient à féliciter les enfants ainsi qu'Isabelle pour leur participation. C'est grâce à ces petits gestes que nous pouvons embellir notre commune.



La chasse aux oeufs

Un lieu classé et riche en histoire, des enfants impatients, voilà les ingrédients indispensables pour une chasse aux œufs réussie.

Les enfants âgés jusque 12 ans ont pu chercher des chocolats dans le bois du 13bis et repartir avec un panier bien rempli.



Voyage à Guidel-Plage

La Municipalité de Bénifontaine a organisé avec l'agence Nationale des chèques vacances (ANCV) un voyage dans le cadre du dispositif « sénior en vacances ».

Ce séjour, choisi en amont collectivement, est ouvert aux administrés mais aussi aux communes environnantes.

Cette année, la Commune de Bénifontaine porteur de projet a proposé son deuxième voyage ! Le groupe constitué d'une cinquantaine de participants est parti le samedi 6 mai pour une semaine de vacances à Guidel-Plage.

Petit coin de Bretagne, dans les environs de Lorient, situé sur l'embouchure de la Laïta, qui délimite la frontière avec le Finistère.

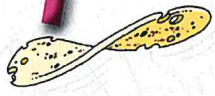
Au programme, quelques visites : Les Céramiques de Kerbigot, Lorient, Concarneau, Quiberon, Quimperlé, Carnac...

Partage, convivialité, détente, tout pour se créer de nouveaux souvenirs en attendant la prochaine destination.





Crêpes Partie et confection de masques



Mercredi 1^{er} Février 2023

Journée crêpes à renouveler !!!

**Plus de 80 crêpes ont été vendues, il n'y en avait pas assez !!!
Parents comme enfants se sont régalingés des bonnes crêpes et
l'activité « masque » a été une réussite !!! Merci à tous !!!**



Salon de l'Agriculture à Paris

Dimanche 26 Février 2023

**Sortie au Salon de l'Agriculture,
organisée par le Comité des Fêtes
de Bénifontaine.**



Week-End à Amnéville avec le Comité des Fêtes



WEEK-END AU ZOO D'AMNEVILLE
SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 AVRIL 2023



Le samedi :

LE TRAJET EN BUS

+ LE PETIT DEJEUNER

+ L'ENTREE AU ZOO
(repas du midi non compris)

+ LE REPAS DU SOIR AU GARGANTUA

+ LA CHAMBRE D'HOTEL AU DIANE

Le dimanche :

+ LE PETIT DEJEUNER DU DIMANCHE MATIN

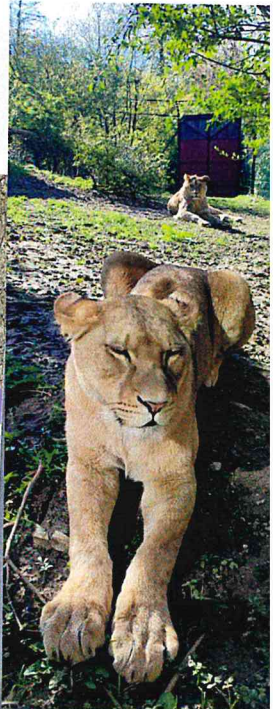
+ repas sur la route du retour sandwiches ,chips ,eau

QUARTIER LIBRE JUSQUE 17h00

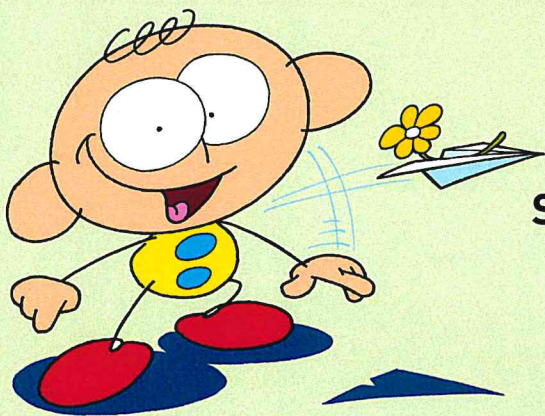
SUR PLACE PISTE DE SKI, PATINOIRE, SALLE DE CINEMA

, STATION THERMALE , ACCRO BRANCHE , CASINO ETC ETC...

Paiement en
4X possible



**Week-end à Amnéville les 15 et 16 avril organisé
par le Comité des Fêtes de Bénifontaine.**
**Les participants ont pu profiter pleinement en
famille et entres amis de cette sortie du Zoo
d'Amnéville. Un super week-end.. très intense !**



Vente de fleurs

**Superbe journée organisée par le Comité des Fêtes
et association des jardins partagés...**
**Merci aux serres d'André de Wingles,
aux Bénifontainois, aux élus par leurs présences
et Encore un grand merci aux bénévoles.**



Association Club des Bénitonics



Le 6 septembre 2022, nous avons repris les COURS DE GYMNASTIQUE pour la saison 2022/2023. Nous comptons actuellement 35 adhérentes inscrites pour la pratique du maintien et du renforcement musculaire, ainsi que le step.

La nouvelle saison 2023/2024 débutera le 5 septembre 2023.

Maximilien DALFINO, animateur, assurera de nouveau les cours qui se dérouleront à la salle Polyvalente :

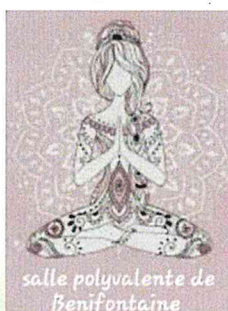
- le mardi : 9 h 30 - 10 h 30 - le jeudi : 9 h 30 - 10 h 30

Divers matériels sont mis à disposition (steps, tapis, ballons, élastiques, bracelets lestés, bâtons, etc...).

La cotisation annuelle s'élèvera à : 60 € pour les adhérentes Bénifontaineuses

65 € pour les adhérentes extérieures à Bénifontaine

L'assemblée générale relative à la saison 2022/2023 se fera début octobre 2023.



Le 3 octobre 2023, mise en place des COURS DE YOGA. Madame Vanessa LENOIR assurera les cours pour la nouvelle saison 2023/2024 qui se dérouleront à la salle Polyvalente :

- le mardi : 10 h 40 à 11 h 40



La cotisation annuelle s'élèvera à 120 € (possibilité de régler en deux ou trois fois par chèque)

Le 21 octobre 2022, une MARCHÉ POUR LE CANCER a été organisée sous « OCTOBRE ROSE » sur les sentiers pédestres de Bénifontaine, Hulluch et Wingles. Un grand nombre de personnes ont participé et ont été généreuses. La somme de 200 € a été reversée au Centre Oscar Lambret.

Nous souhaitons renouveler cette action en Octobre 2023.

Dans une bonne ambiance et en toute convivialité, si cela vous tente, venez nous rejoindre.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances et espérons toutes vous revoir en forme pour la nouvelle saison 2023/2024, dans la bonne humeur et en toute amitié.

Nous comptons sur vous !

Les membres du bureau 06.71.22.11.53 – 06.77.54.26.61

Emilienne MANIAK, Présidente

À notre Club « Les Toujours Jeunes »

Le club se porte bien, avec en ce début d'année, un effectif de 37 personnes inscrites.

Merci à eux de venir tous les jeudis, même si certains retenus par de problèmes de santé ne peuvent pas toujours être présents.

Le concours de belote et le rami a eu lieu au mois de mars. Sa réussite permet un mieux pour le club.

Nous venons de fêter Pâques, avec comme d'habitude, ses chocolats et gâteaux offerts à chacun.

Bientôt une brocante aura lieu au mois de juin dans le village, pour permettre aux habitants de déballer devant chez eux. Déjà beaucoup d'inscriptions. Nous n'attendons que le beau temps pour que cela se passe bien pour tout le monde.

Nous rendrons compte dans le prochain bulletin municipal.

D'ici là, portez-vous bien et à bientôt pour d'autres partages.

Jocelyne et Jean Gerstmann





Le Bouquet d'or décerné à la commune de Bénifontaine

Le Bouquet d'or a été décerné au village pour son fleurissement

Après le Bouquet d'argent en 2021, le village de Bénifontaine de 370 habitants, vient de recevoir le diplôme du Bouquet d'or, pour son fleurissement en 2022, la plus haute récompense départementale, décernée par un jury des villes et villages fleuris du Pas-de-Calais.

Un prix qui motive le village à concourir pour l'étape suivante, la première fleur.

Marc Rosiaux, adjoint en charge de l'environnement et de la sécurité entend bien poursuivre le travail. « On fait les démarches pour aller chercher la première fleur qui est décernée par un jury régional avant la fin du mandat. Mais il n'y a pas que le côté floral qui compte. La plantation d'un verger participatif, l'installation de ruches, la récupération de l'eau de pluie au cimetière et à la mairie, le concours de maisons fleuries, le remplacement de chaque arbre au bois d'Avison, le futur maraîchage entre le bois d'Avison et l'ex-fosse 13 bis sont autant d'éléments qui montrent notre progression. Nous serons bientôt prêts à aller chercher la première fleur dans deux ans. »

Marc Rosiaux avoue que «cette récompense est encourageante et que les efforts de la commission environnement et de la population sont récompensés à juste titre. »


Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

2022

Diplôme décerné à la commune de :

BENIFONTAINE

Catégorie : communes de 301 à 1 000 habitants

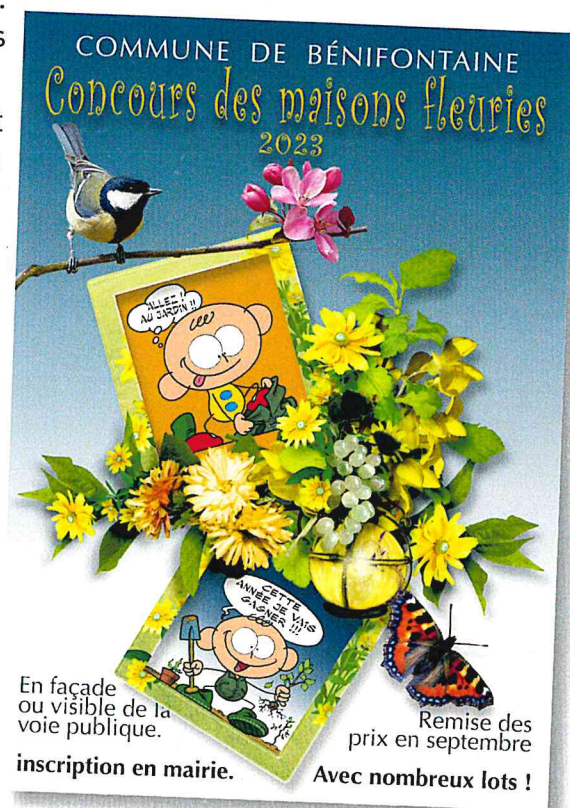
Bouquet d'Or

Philippe DUQUESNOY
Président de Pas-de-Calais Tourisme

Jean-Claude LEROY
Président du Département


PAS-DE-CALAIS
TOURISME

 **Pas-de-Calais**
Mon Département



La charcuterie CC sera présente à la
ferme BEGHIN le mardi après-midi
de 15H30 à 18H30.

*Venez consommer local chez nos
deux commerçants de Bénifontaine*

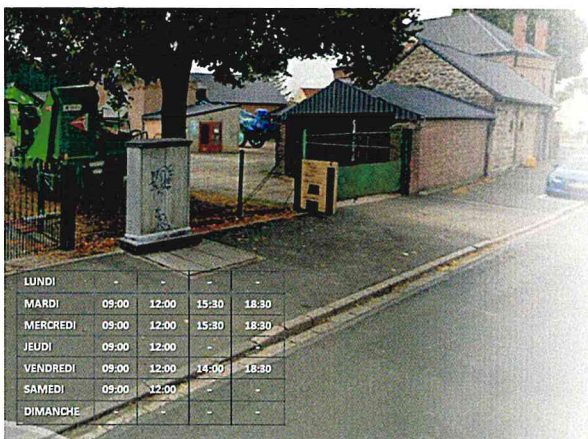
« **La ferme BEGHIN** »

9 rue Victor Hugo 62410 BENIFONTAINE



« **CHARCUTERIE CC** »

LE MARDI DE 15:30 à 18:30



PARTICIPATIONS COMMUNALES

Sur présentation de factures acquittées, avant le 31 décembre de l'année en cours, accompagnées d'un certificat de scolarité et d'un RIB, il sera remboursé aux familles :
0.90€ le repas.

La participation aux frais de rentrée scolaire

Des Collégiens, Lycéens et Etudiants

La participation aux frais de cantine

De la maternelle à la Primaire

La participation aux frais de centres aérés

De la Maternelle à la Primaire

La participation aux frais de transport à hauteur de 50%

Pour les Lycéens du Lycée Voltaire de Wingles

PETIT RAPPEL

Concernant les cartes d'identité et les passeports : la commune de Bénifontaine ne dispose pas du dispositif de recueil, vous pouvez faire votre demande de titre d'identité ou de passeport dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence. Il n'est plus nécessaire de déposer votre dossier dans votre commune.

Sur le site de la commune BENIFONTAINE dans l'onglet « vivre à Bénifontaine », lien utiles, vous pouvez accéder au site de la préfecture et faire votre pré-demande en ligne.

N'oubliez pas de prendre rendez-vous avec la mairie de votre choix.

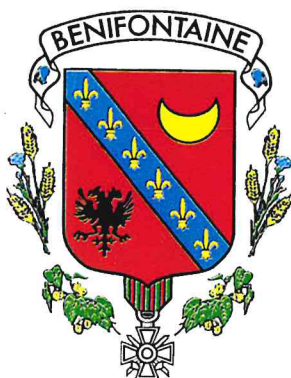
MAIRIE

Rue Pasteur
62410 BENIFONTAINE

Tél. 03 21 40 30 08

E-mail :

secretariat@benifontaine.fr



INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la Mairie du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00, le mercredi de 13h00 à 18h00 (fermé le mercredi après-midi pendant les vacances scolaires)

Horaires d'ouverture

Parc des Cytises

Appeler (l'après-midi)

Monsieur Chevalier

03 21 78 66 25 (Directeur du Parc)

NUMÉROS UTILES

Sous-Préfecture de Lens

03 21 13 47 00

Préfecture Arras

03 21 21 20 00

Centre des Impôts de Lens

03 21 08 10 10

Centre Hospitalier de Lens

03 21 69 12 34

Centre Anti-Poison de Lille

03 20 44 44 44

Police-Gendarmerie : 17

Samu : 18

Pompiers : 18

Urgence Européenne : 112

Médecin d'urgence : 03 21 77 33 33

Service de déminage : 03 21 37 23 42

Véolia : 0 810 108 801

EDF GDF : 0 810 800 801

Ramassage des déchets :

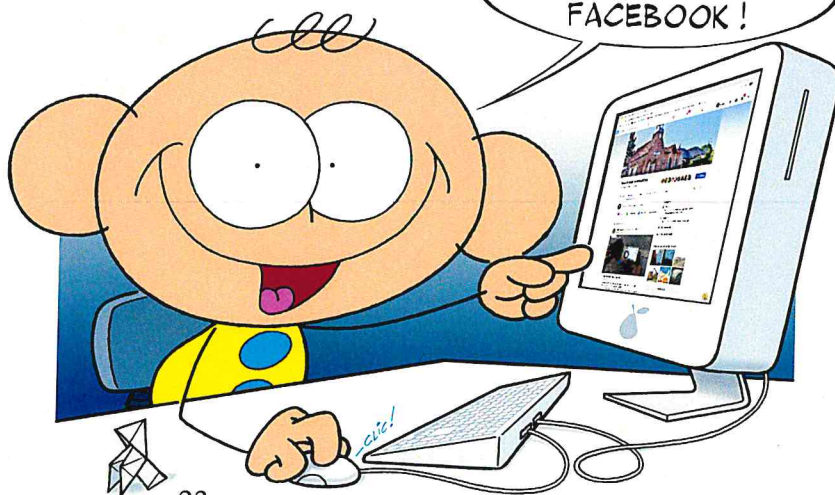
03 21 790 790

Refuge des animaux :

03 21 42 18 88

Toute l'actualité et les informations
du village sont sur :
facebook.com/Ville-Bénifontaine

REJOIGNEZ
NOS AVENTURES SUR
FACEBOOK !



Scène de vie ordinaire à Bénifontaine - Mai 2023

